

La Gorgue, le 03 avril 2026

Le Président

A

Mesdames et Messieurs

LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE
LYS.

LES ELUS MUNICIPAUX DU TERRITOIRE
FLANDRE LYS (*pour information*)

Nos réf : JH/DF/ALM/2026_236

Objet : Conseil Communautaire de la Communauté de communes Flandre Lys.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le samedi 11 avril 2026 à 9h00 au siège de la Communauté de Communes Flandre Lys situé 500 rue de la Lys à La Gorgue.

ORDRE DU JOUR

1. Appel, vérification du quorum et nomination du secrétaire de séance.
2. Installation du Conseil communautaire.
3. Election du Président.
4. Composition du Bureau communautaire avec détermination du nombre de Vice-Présidents et du nombre de membres du Bureau.
5. Elections des Vices-Présidents.
6. Election des membres du Bureau communautaire.
7. Lecture de la charte de l'élu local.
8. Création de la Conférence des maires.
9. Fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission d'appel d'offres
10. Fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission Délégation de services publics.
11. Questions diverses.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jacques HURLUS

Annexes jointes :

- Dossier de synthèse
- Procuration

500, rue de la Lys
59253 La Gorgue

Tél. : 03 28 50 14 90

Fax : 03 28 48 01 95

email : contact@cc-flandrelys.fr

site internet : www.cc-flandrelys.fr

